

Sc



DREAL Bourgogne - Franche-Comté  
Direction

02 JUN 2017

PRÉFET DU TERRITOIRE DE BELFORT

COURRIER ARRIVÉ

Belfort, le 17 MAI 2017

Le Préfet du Territoire de Belfort

DREAL Bourgogne - Franche-Comté  
Direction

à

02 JUN 2017

Mesdames et Messieurs,  
membre du Comité de pilotage de l'orientation N°5  
« Culture du risque et résilience »  
de la Stratégie de l'État en Région

COURRIER ARRIVÉ

**Objet :** Compte-rendu du 1<sup>er</sup> Comité du 17 mars 2017

Je vous prie de trouver ci-joint le compte rendu du premier comité de pilotage de l'action 5 de la stratégie de l'État en Région « Favoriser la compréhension des risques naturels, en particulier les risques d'inondations ».

Je vous remercie pour votre participation active à ce comité et votre engagement dans les actions à venir pour porter au mieux cette stratégie importante pour nos territoires.

Le Préfet,

Hugues BESANCENOT





**Comité de pilotage Stratégie de l'Etat en Région – N° 1 - 17 mars 2017**  
**Orientation n°5 – « Favoriser la compréhension des risques naturels, en particulier les risques d'inondations »**

**1- Introduction par M. le Préfet du Territoire de Belfort (pwt)**

Monsieur le préfet replace, en introduction, le contexte de ce comité. Il rappelle la lettre de mission du ministre demandant la mise en place d'une stratégie régionale de l'Etat en région. La préfète de région a souhaité, en réponse, porter pour ambition de fédérer les services à l'échelle de la grande nouvelle région en période de post fusion avec une forte plus-value du travail inter-services. Le projet engage l'Etat sur 2016 et 2017 pour des effets rapides et mesurables et vise à poser des perspectives au-delà.

Monsieur le préfet précise qu'il est désigné en qualité de préfet référent sur l'orientation n° 5. Il rappelle l'intérêt de travailler sur le sujet des risques naturels inondation sur notre région.

Monsieur le préfet remercie les membres participants, certains s'étant déplacés de loin pour cette première réunion. Il précise qu'il est ouvert à des modes de travail modernes, en délocalisé ou à distance pour les prochaines étapes.

Enfin, la constitution d'un comité de pilotage a été bâtie en considérant les compétences identifiées de ses membres, les niveaux d'implication dans des démarches pertinentes. Il se veut le reflet d'une pluralité régionale.

**2- Contexte - Intervention d'Olivier BOUJARD (DREAL – pwt)**

Présentation est faite du contexte régional dans lequel se situent les travaux de mise en oeuvre de l'orientation 5 -

- Cartes des risques présents avec des territoires à enjeux,
- Complexité de configuration des organisations dans le domaine de la gestion des inondations :
  - Trois bassins versants,
  - 6 Services de prévisions des crues,
- Des problématiques qui s'expriment de manière différenciée sur le territoire :
  - occurrences de crues et politiques en réponse suivant leur cinétique (rapides ou crues lentes (Saône/ Loire)),
  - présence ou non d'ouvrages (système d'endiguements Nevers – bassins de ralentissement dynamiques Belfort..),
  - problématiques agricoles (Val de Saône et Yonne (projets de prévention) en rural,
  - ruissellement sur secteurs cote viticole.

Intérêt à agir :

- similitudes,
- intérêt à échanger sur les expériences,
- solidarités amont aval et urbain/ ruraux,
- multiplicité des acteurs et rôles partagés : collectivités, Etat,
- interface avec autres sujets tel l'aménagement du territoire,
- complexité dans les outils,
- sensibilisation et information des populations : DDRM, DICRIM, pose de repères de crues/ comment mieux toucher

Des initiatives engagées sont données en exemple, démontrant l'intérêt à partager et donner à voir :

- en direction des scolaires, de la population,
- en direction des citoyens (fil bleu),
- maquette en zone inondable,
- opération appel à projet national.

Présentation du site de l'observatoire de l'hydrologie

### **3- Présentation des objectifs de l'orientation 5** et sa déclinaison en actions et GT - Intervention Corinne SILVESTRI (DREAL – pwt)

Le rappel de l'existant met en exergue la pluralité des acteurs, un outillage important, des initiatives d'intérêt en plusieurs lieux et un risque réel à répercussions économiques et humaines.

**Objectif recherché : Favoriser la compréhension des risques naturels, en particulier les risques d'inondations ou Culture du Risque**

L'approche Orientation n° 5 de la SER change l'échelle sur les risques d'inondations

- territoriale, en se portant sur le niveau régional, élargissement au-delà du communal, des TRI/PAPI et des échelles de bassin qui sectionnent des départements,
- de forme, car l'Etat propose ici un espace pour un portage du sujet par les acteurs/bénéficiaires (appropriation, réponse au besoin)
- crée une dynamique collective fondée sur l'intérêt à agir
- mobilise les différentes parties intéressées de la société en croisant les regards, les connaissances, les expériences et les compétences (contribution de jeunes pour revisiter les outils de communication - s'appuyer sur le savoir des plus anciens (mémoire)..).

Trois groupes de travail sont proposés :

- sensibilisation des citoyens,
- accompagnement des élus,
- mutualisation et valorisation des connaissances.

Des propositions sur les thématiques à investir et les modalités de travail afin de structurer et faire émerger les attendus pertinents sont formulées. La démarche de séance vise à :

- écouter et partager sur les besoins,
- nourrir amender les propositions,
- identifier les ressources mobilisables : au travers la connaissance des acteurs / de ceux les plus mobilisés et des techniques,
- permettre d'enclencher les premières actions à émergence rapide et amener les réflexions de plus long terme.

Monsieur le Préfet précise que le risque naturel inondation est l'élément structurant. C'est sur celui-ci que portent les ambitions. Au niveau national, la multiplicité des instruments et outils, que chacun s'est approprié de manière différenciée, confirme l'intérêt de partager. Il invite les participants à s'exprimer.

## Tour de table

**Mme CHITRY-CLERC** : se dit honorée de pouvoir participer. Ce travail a du sens car sorti de ses spécificités il permet de prendre de la hauteur, c'est une source d'enrichissement. Elle se dit favorable aux outils de réunion comme la visio-conférence pour faciliter la participation des personnes non implantées sur Belfort.

**M. le Préfet** : propose la mise en place d'un site collaboratif accessible à toutes les entités (collectivités) pour partager les documents de travail.

**Mr LAGALICE** : précise qu'on ne peut qu'adhérer. Un peu surpris de voir comme objectif la sensibilisation des élus : cela sous-entendrait-il qu'ils ne le soient pas ? Il témoigne qu'au niveau des syndicats comme des collectivités locales, la sensibilisation est présente, bien qu'extrêmement différente de là où l'on est. Propose de travailler sur les éléments communs aux collectivités, les spécificités étant déjà prises en compte.

**M. le Préfet** : estime que les élus ont connaissance des instruments mais qu'il reste la difficulté d'appréhender leur construction, les terminologies et leur contenu.

**Mme BONNICEL** : l'invitation au présent comité souligne le travail des techniciens de l'agglomération depuis une dizaine d'années, dont une sensibilisation de la population, et remercie de cette reconnaissance. « C'est quand on est confronté aux problèmes qu'on est amené à agir : de nous rappeler les choses c'est nécessaire. » Faire de la pédagogie auprès des élus est utile car les sigles sont nombreux et le besoin de mobilisation pour soulever les financements important. Elle constate que les élus sont amenés à mettre en balance l'occurrence du risque et le temps d'amortissement des financements. Elle fait part de son intérêt à découvrir les initiatives des autres territoires et le bénéfice que chacun devrait y trouver.

**M. le Préfet** : rappelle les messages des anciens après des catastrophes « nous on a connu mais on ne nous a pas entendus ». Rappel des 2 niveaux de vie dans les maisons en bordure de fleuve, comme sur le bords de Loire. On a oublié le « réapprendre à vivre avec », on n'empêchera jamais la nature de faire. Prendre en compte l'acte du geste humain qui a modifié la topo naturelle. Les élus ont des niveaux de connaissance variables.

**EPTB** : illustre une action sur Mâcon, pédagogique tout public. Dans un quartier : ligne de hauteur d'eau marquée pour sensibiliser les passants. Sur Dôle, dans le cadre de la fête de l'eau, la même action sera reproduite.

### **4- Mise en place des groupes de travail - animation Jacques BONIGEN (DDT - pwt + fiches)**

Sont remis en séances trois fiches projet. Les documents mis à disposition lors de la réunion doivent nourrir les échanges. Il s'agit de dégager le besoin, de s'approprier la démarche et dégager les attendus.

Fil rouge commun :

- en terme de pilotage : pas par les services Etat dans l'objectif d'une appropriation partage – le service de l'Etat assurerait le secrétariat technique (DDT),
- pour 2017, dégager et conduire une action concrète pour lancer la dynamique,
- bâtir un plan d'action à plus long terme,
- présenter des plans d'action d'ici début 4ème trimestre - avec validation du comité de

- pilotage à l'automne,
- définir les modalités de travail souples des GT,
  - assurer les interfaces entre GT,
  - usage par les GT d'un espace collaboratif dédié.

Le travail réalisé en séance a permis de redéfinir les trois groupes de travail, leur pilotage et les attendus. Ce résultat est retraduit dans les fiches portées en annexe.

**GT1 : « sensibilisation des citoyens » - Pilote Rectorat – Copilote DDT 39,**

**GT2 : « accompagnement des élus » - Pilote CG90 – Copilote DDT 21,**

**GT3 : « mutualisation et valorisation des connaissances »- Pilote EPTB SD – Copilote DDT25.**

Sur les moyens mobilisables, il s'agit en particulier de valoriser au mieux les actions et ressources déjà planifiées sur ces axes, et faire émerger des gains via la mutualisation. La DREAL apportera son concours à chacun des groupes. La mobilisation de stagiaires pourra être envisagée par les structures.

#### **5- Conclusion par M. le Préfet ( bilan -calendrier)**

Les pilotes des groupes sont invités à composer les GT et à mettre en place les travaux.

La DREAL proposera au préfet une feuille de route pour préciser ce qui est attendu des DDT : collecte d'info, préparation des documents, force d'initiative.

La DREAL est chargée de veiller au bon déroulé des travaux dans leur ensemble et d'assurer des points d'information intermédiaires de M. le préfet.

Les supports de présentation et le relevé de ce comité sont mis en ligne sur un espace collaboratif dédié. Il est ouvert par la préfecture et accueillera les travaux des GT.

Monsieur le préfet remercie les participants à ce comité et se félicite de la qualité des échanges.

Date de la prochaine réunion : Octobre en visio ou itinérant.

**Comité de pilotage « culture du risque et résilience »**

Nom	Structure	Fonction
Hugues BESANCENOT	Préfecture du Territoire de Belfort	Préfet du Territoire de Belfort
Jacques BONIGEN	DDT du Territoire de Belfort	Directeur
Corinne SILVESTRI	DREAL Bourgogne-Franche-Comté	Chef du service Risques
Jean-Jacques DAGAEFF (représenté par Madame Isabelle Burggraf)	Rectorat de Besançon	Conseiller de Prévention académique (Mme Burggraf : membre de l'équipe académique Risques Majeurs, conseillère de prévention départementale et Infirmière Conseillère Technique du Directeur Académique des services de l'Éducation nationale du département 90)
Jean-Christophe FOLTETE (excusé)	Université de Franche-Comté	Directeur du Laboratoire ThéMA ( <i>Théoriser et Modéliser pour l'Aménagement</i> )
Excusé	Conseil Régional de Bourgogne-Franche Comté	
Marie-Claude CHITRY-CLERC	Conseil Départemental du Territoire de Belfort	Vice-présidente du CD 90 en charge de la culture, du tourisme et de l'environnement, Présidente de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Allan
Isabelle BONNICEL	Agglomération de Nevers	Vice-présidente en charge du Cycle de l'Eau et des services publics associés, maire de la commune de Varennes-Vauzelles (58)
Bertrand ROUFFIANGE (Excusé : représenté par M. Ewen LYVINEC)	EPTB Saône & Doubs	Président de l'EPTB, (M. LYVINEC, chargé de missions à l'EPTB)
André ROGOSINSKI (excusé)	Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA)	Vice-Présidente du SMBVA, délégué de Venarey-les-Laumes (89)
Patrick PETITJEAN (représenté par M. Christian LAGALICE)	Syndicat Mixte Doubs-Loue	Président du SMDL (39) (M. LAGALICE, maire d'ANNOIRE (39), vice-président de la communauté de communes "La Plaine Jurassienne" et membre du bureau du syndicat mixte Doubs-Loue)
Etienne HENRIOT (excusé)	Chambre d'Agriculture de l'Yonne	Président de la Chambre de l'Agriculture de l'Yonne, Président de la Commission Territoriale Seine amont du Comité de Bassin (89)
Rémy LAURENT (représenté par M. Alexandre PERRET-GENTIL) : excusé	Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne-Franche-Comté	Président

